

Image not found or type unknown



Contrat de location avec une fausse date

Par **marez1982**, le **17/05/2010** à **20:56**

Bonjour,

j'ai loué une chambre dans mon appartement a un homme,la date réelle de l'occupation de la chambre était le 01/12/2007,mais vu que cette personne avait besoin de prouver qu'elle habitait dans mon appartement depuis un an j ai fait un contrat ou la date qui figure est le 28/02/2007 et cela pour qu'elle puisse demander un titre de séjour auprès de la préfecture..je souhaite savoir les risques que j en cours au cas ou cette personne me dénonce a la préfecture suite a un conflit entre nous 2 .merci